

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE PLACE SÉJOURS ÉTÉ 2022

Remplir en majuscules et remettre avant le
MARDI 19 AVRIL 2022
en priorité par email à cam.loisirs@agglo-muretain.fr
ou à défaut à l'ALAE de l'école de votre enfant

☞ Comment choisir les séjours été ?

Vous pouvez faire 3 choix parmi ceux de la liste au verso et les classer par ordre de préférence. Pour cela, il vous suffit de mettre le chiffre 1 dans la case devant votre choix préféré, 2 devant le suivant et 3 devant le dernier. Attention, si vous ne choisissez qu'un seul séjour et que celui-ci est complet, aucun autre séjour ne sera proposé.

☞ Comment inscrire mon enfant ?

Vous devez d'abord remplir cette demande d'attribution de places.

En parallèle, dans l'hypothèse d'une réponse négative, vous devez inscrire votre enfant en centre de loisirs. Si votre enfant est accueilli en séjour, le Service Enfance annulera son inscription en centre de loisirs.

Votre demande est acceptée :

Vous recevrez un email contenant les documents nécessaires pour l'inscription au séjour.

Si vous n'avez pas fourni d'adresse email, vous serez prévenu par téléphone et recevrez le dossier d'inscription par courrier postal.

Le règlement du montant du séjour devra être effectué dès la réception de la facture par virement interne ou sur votre permanence habituelle du Muretain-Agglo entre le 2 et le 20 mai 2022.

☞ **En cas de non paiement dans les délais**, la place sera automatiquement attribuée à un autre enfant.

☞ **En cas d'annulation de la famille après règlement**, le remboursement se fera sous forme d'avoir.

Votre demande n'est pas acceptée :

Vous serez informé par email ou courrier postal.

L'inscription que vous avez réalisée en centre de loisirs devient effective.

ENFANT :

NOM : PRENOM :

né(e) le : ... / ... / ... âgé(e) de ... ans école : classe 2021/2022 :

RESPONSABLE LEGAL :

NOM : PRENOM :

Adresse

 Adresse email*

Votre numéro d'allocataire CAF :

- Votre enfant a-t-il participé à un séjour été en 2021, organisé par le Muretain Agglo ? oui non

- Votre enfant bénéficie-t-il :

1) d'un Protocole d'Accueil Individualisé (allergie alimentaire, médicamenteuse, etc) ? oui non

2) d'un Accompagnement Enfant en Situation de Handicap (dossier MDPH) oui non

Autre(s) observation(s) :

SÉJOURS D'ÉTÉ 2022

DU CP AU CE2 INCLUS

- du lundi 11 au vendredi 15/07 : « À FOND LE CIRQUE » , Relais des 4 Vents 31250 REVEL
- du lundi 11 au vendredi 15/07 : « LES EQUI'POTES » , Camping Le Chemin Vert 31470 St Lys
- du lundi 18 au vendredi 22/07 : « MONTAGNE DETENTE », Au Gîte Skioura 31110 Bagnères de Luchon
- du lundi 18 au vendredi 22/07 : « GRIMPE EN AVEYRON » , Base de pleine nature AAGAC 12 270 Najac
- du lundi 25 au vendredi 29/07 : « À TOI DE JOUER » , Camping Le Chemin Vert 31470 St Lys

À PARTIR DU CM1 JUSQU'À 12 ANS INCLUS

- du lundi 11 au vendredi 15/07 : « BOL D'AIR MARIN » Camping des corbières 11370 Port Leucate
- du lundi 11 au vendredi 15/07 : « 100% ADRENALINE » , Lac des bonnets 31600 Muret
- du lundi 18 au vendredi 22/07 : « MONTAGN'AVENTURES » , Camping les myrtilles 31110 Moustajon
- du lundi 18 au vendredi 22/07 : « CHALLENGE SENSATION » , Lac des bonnets 31600 Muret
- du lundi 18 au vendredi 22/07 « LES NOUVEAUX SPORTIFS » , Camping Le Chemin Vert 31470 St Lys
- du lundi 25 au vendredi 29/07 « X'TREM SPORTS » , Lac des bonnets 31600 Muret
- du lundi 25 au vendredi 29/07 : « DE L'EAU À LA NATURE » , L'Ilot Z'enfants 31210 FROUZINS

date et signature du responsable légal :

Cadre réservé à l'administration
SEJOUR 1 :
DOSSIER UNIQUE :OUI.....NON
CREER L ACTIVITEOUI
QUOTIENT FAMILIAL
EMAIL (sur axel) :.....OUI.....NON
VERIFIER N° ALLOCATAIRE :OUI

Cadre réservé à l'Administration
Reçu par
Le à h.....
Signature